



COLLÈGE  
**MONTESQUIEU**  
SAINTE-MARIE *depuis 1854*

Le guide  
indispensable  
pour réussir  
ta rentrée

Livret d'accueil **2023-2024**



LE HAVRE

# *J'entre au Collège*



# Sommaire

<i>J'entre au collège</i> .....	3
<i>Plan du collège</i> .....	4-5
<i>Ma journée</i> .....	6-7
<i>Le personnel</i> .....	8-11
<i>Le collège en images</i> .....	12-15
<i>Ton dico collège</i> .....	16-21
<i>Les obligations du collège</i> .....	22
<i>Le règlement</i> .....	23
<i>Que dois-je faire si ?</i> .....	24-25
<i>Les 5 clés de ta réussite</i> .....	27

# *J'entre au collège*

## *Cette année, tu entres au collège Montesquieu Sainte-Marie !*

Ce n'est pas seulement un changement de classe comme les années précédentes, c'est aussi la découverte du collège. Ce livret d'accueil a pour but de te présenter l'établissement et son fonctionnement. Tu y trouveras des renseignements très utiles.

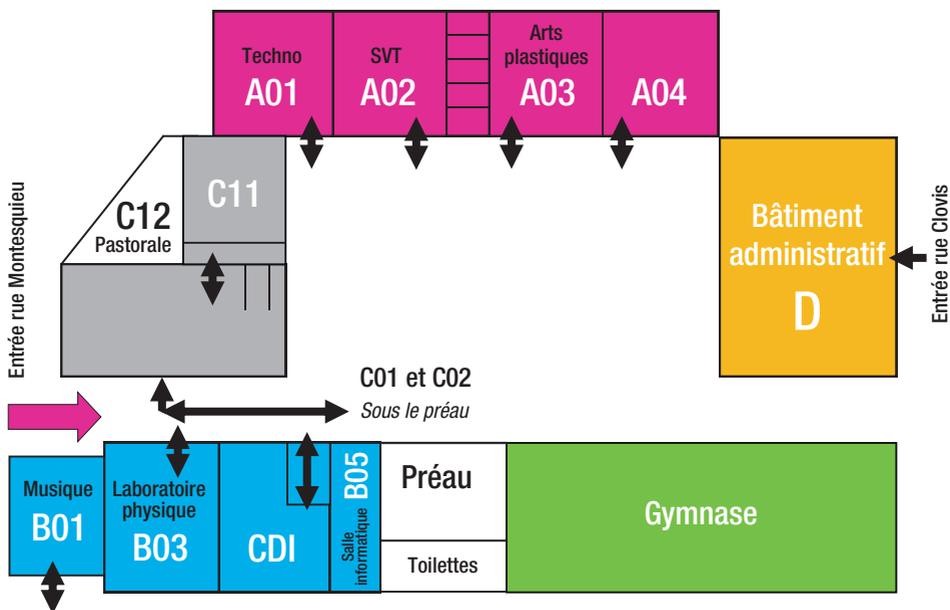
Garde-le précieusement toute l'année.

Dès la rentrée, tous les personnels du collège seront aussi là pour te renseigner et t'aider à bien t'adapter.



# Plan du collège

## Rez-de-chaussée



■ Bâtiment A

■ Bâtiment B

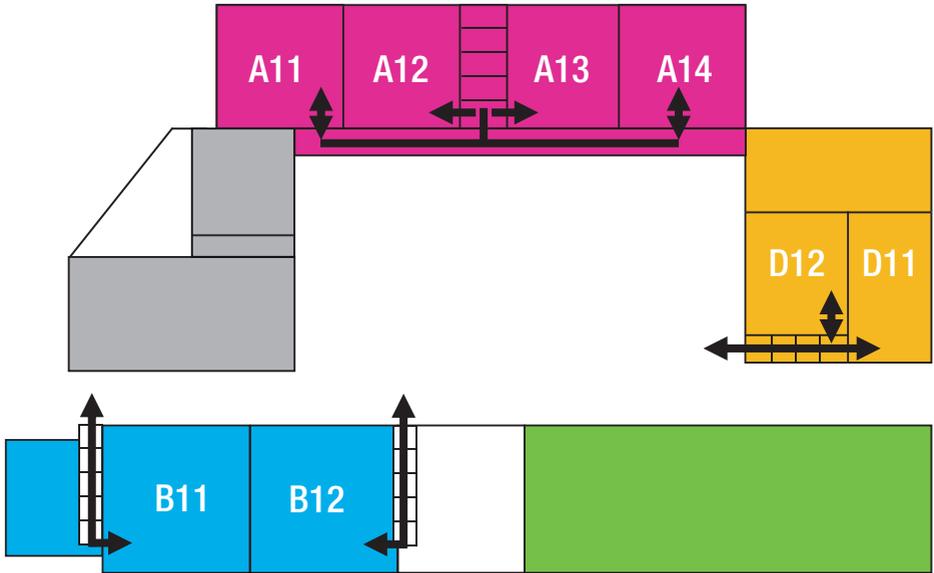
■ Bâtiment C

■ Bâtiment D

■ Bâtiment D • Rez-de-chaussée :

- Bureau de M. Pézier
- Bureau de la vie scolaire
- Comptabilité 1<sup>er</sup> étage
- Secrétariat
- Salle des professeurs
- Accueil

## 1<sup>er</sup> étage



## L'emploi du temps

Au collège, l'emploi du temps est fixé pour toute l'année. Il répartit les heures de cours de la semaine et précise les salles dans lesquelles tu dois te rendre. Ton professeur principal te le donnera le premier jour de la rentrée. Tu pourras le coller ou le recopier dans ton journal de bord, et t'en servir pour ton organisation de travail personnel.

Il te faudra apprendre à t'organiser en fonction de cet emploi du temps (apporter en classe ce qui est nécessaire pour les matières de la journée, préparer tes cours à l'avance).

**Ton emploi du temps ne peut être modifié sans que tes parents soient informés et aient donné leur accord.**

# Ma journée

## Les horaires

Les élèves entrent au collège par le grand portail noir, au 12 rue Montesquieu.



### Matin

#### Ouverture du Portail à 7 h 30

- > 8 h 00
- > 8 h 55
- > 09 h 50: Récréation
- > 10 h 05
- > 11 h 00
- > 11 h 55: Sortie des externes

### Après-midi

#### Ouverture du Portail à 13 h 20

- > 13 h 30
- > 14 h 25
- > 15 h 20: Récréation ou sortie
- > 15 h 35
- > 16 h 30
- > 17 h 25: Sortie



Selon l'emploi du temps, tu pourras arriver à 8 h ou à 8 h 55 et tu pourras sortir à 15 h 20, 16 h 30 ou 17 h 25.

# Les déplacements

Dès que tu entends la sonnerie, tu dois te ranger dans la cour devant le numéro de ta salle et attendre que le professeur vienne chercher la classe avant de monter en cours à la 1<sup>re</sup> heure de la journée (à 8 h 00 et 8 h 55), après la récréation (à 09h50 et à 15h30) et après le repas (à 13h30). Aux autres sonneries, tu te déplaces avec ta classe pour te rendre dans ton prochain cours.

# Les demi-pensionnaires

Ce sont les élèves qui mangent à la cantine (2 ou 4 fois par semaine).

## Les repas :

À partir de 11 h 55, tu peux prendre ton repas au self, selon un ordre de passage établi en début d'année qui change en fonction des jours de la semaine. Tu te ranges dans la cour à l'entrée du self ; quand le surveillant appelle ta classe, tu entres calmement. N'oublie pas de recharger ta carte à l'avance.

## Les casiers :

Si tu es demi-pensionnaire, tu peux disposer d'un casier (dans la cour de l'établissement) que tu partageras avec un élève de ta classe ; il doit être fermé par un cadenas à clés (vous en posséderez alors chacun une). Il te sert à alléger ton cartable dans la journée. En arrivant le matin, tu y déposes ce dont tu n'as pas besoin dans la matinée. À midi, tu y ranges les affaires utilisées le matin et tu mets dans ton cartable les cours de l'après-midi. Avant de rentrer chez toi en fin d'après-midi, tu dois penser à récupérer toutes les affaires de la journée.



# Le personnel

*Il y a beaucoup d'adultes qui travaillent au collège et chacun a un rôle bien défini.*

## **Le directeur :** **M. Pézier**

Il est responsable de l'établissement qu'il dirige.  
Il organise le travail des adultes et des élèves.  
Il prend les décisions importantes concernant la vie du collège.



## **La responsable de la Vie Scolaire :** **M<sup>me</sup> Jeanne**

Elle seconde le directeur dans ses fonctions.  
Elle est responsable de la vie scolaire et chargée de la discipline au sein du collège en collaboration avec l'équipe des enseignants et l'équipe des surveillants.  
Elle gère les retards, les absences des élèves ainsi que les changements ponctuels d'emploi du temps, et les autorisations de sortie.

## **La secrétaire : M<sup>me</sup> Langlois**

Elle gère le secrétariat lié aux élèves et aux enseignants. Elle s'occupe des bourses nationales et celles du Conseil Général pour la restauration, ainsi que de la recharge des cartes de self. Elle gère aussi la partie administrative de l'orientation en 4<sup>e</sup> et/ou en 3<sup>e</sup>.



## *Le comptable :* *M. Jahouel*

M. Jahouel, le comptable, est l'interlocuteur qui gère les différents budgets du collège. Il est au collège le jeudi matin.



## *L'accueil :* *Mme Bruyère*

Elle assure l'accueil téléphonique et physique du collège. Elle accompagne M. Jahouel pour les questions concernant les frais de scolarité.

## *Les surveillants*

Ils surveillent les élèves pendant les heures d'étude, dans la cour, au restaurant scolaire. Ils veillent comme tous les adultes de l'établissement au respect du règlement intérieur du collège et à la sécurité des élèves.



## *Le personnel d'entretien*

Elles sont chargées de l'entretien du collège. Leur travail permet d'avoir un établissement propre et bien entretenu qui offre les meilleures conditions pour travailler.

## *Les enseignants*

Ils n'enseignent en général qu'une seule discipline dans laquelle ils sont spécialisés. Parmi eux, il y aura celle ou celui qui sera ton professeur principal. Il est plus particulièrement responsable de ta classe. C'est avec lui que tu vas passer ta première journée au collège. Tu peux t'adresser à lui en cas de problèmes, si tu as une question à poser, des conseils à demander. Tes parents peuvent aussi le rencontrer dès qu'ils souhaitent faire le point sur ta scolarité.

## *L'équipe du parcours DYS*

L'équipe assure le suivi des élèves ayant des troubles spécifiques du langage et des apprentissages dans le cadre du parcours DYS et ou de l'ULIS. Elle fait le lien entre la famille, les thérapeutes et l'école et assure la mise en place des aménagements et adaptations nécessaires à la scolarité de l'enfant.



### *Professeur documentaliste : M<sup>me</sup> Cavelan*

Elle est responsable du CDI (Centre de Documentation et d'Information) du collège. Elle gère la documentation utile aux élèves et aux professeurs, les aide à trouver et à utiliser les documents. Elle te conseillera pour emprunter des livres et faire des recherches pour tes exposés.



## *L'animatrice en pastorale : M<sup>me</sup> Liberge*

Elle anime avec son équipe un temps de pastorale pour la classe, souvent en demi-groupe tous les 15 jours. Elle propose des activités sous la forme d'atelier sur le temps du midi et prépare les célébrations.

## *Le responsable informatique : M. Rouler*

Il assure la gestion informatique de l'établissement. C'est lui qui délivre identifiant et mot de passe aux familles pour accéder à PRONOTE.



## *Le responsable de niveau des 6<sup>e</sup> : M. Morvilliers*

Sa mission est d'accueillir et d'accompagner les élèves qui rentrent en 6<sup>e</sup>.

## *Le responsable des niveaux 5<sup>e</sup> à 3<sup>e</sup> : M. Pelletier*

Il organise l'aide aux devoirs et les devoirs surveillés des 3<sup>e</sup>.

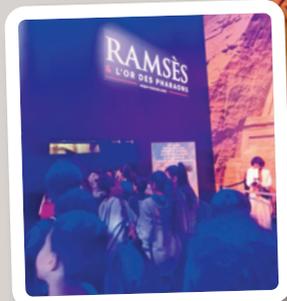




*Classe de neige février 2023*



*Exposition Ramsès & l'or des pharaons, juin 2023*



*Chorale du collège lors de la Fête des Ateliers, juin 2023*



*Les Montesquades, juin 2023*



*Irlande, mai 2023*



*Barcelone, mai 2023*



*Barcelone, mai 2023*



*Irlande, mai 2023*



*Barcelone, mai 2023*



Trip to London - May 2023  
College Montesquieu Sainte-Marie



Londres, mai 2023



Irlande, mai 2023



Londres 2023 • Le palais de Buckingham

# Ton dico collègue

*Deviens le maître des lieux (enfin, presque!) et fais connaissance avec le petit dictionnaire du collégien.*

A

## Aide disciplinaire

Tu bénéficieras peut-être d'aide en français ou en mathématiques. Le but est de t'aider à consolider tes connaissances et à apprendre avec des méthodes efficaces.

L'aide est souvent proposée en petits groupes.

## Aide aux devoirs

Tu peux bénéficier d'une aide aux devoirs faite par les professeurs du collège.

## Agenda

*pour être le roi de l'organisation*

Au collège Montesquieu Sainte-Marie tu n'as pas besoin d'acheter un agenda avec tes fournitures scolaires. L'agenda te sera fourni et sera intégré au **Journal de bord**.

Tu peux retrouver également tes devoirs sur **PRONOTE**, ainsi que les cours.



# B

## *Bonus-Malus*

Dans ton journal de bord, tu découvriras des grilles de Bonus-Malus. Ces pages permettent aux enseignants de noter les points à améliorer concernant le comportement et le travail et notamment d'en informer tes parents. Pour chaque malus, tu peux te rattraper en récupérant un bonus. Pour cela tu devras bien te comporter pendant un certain temps !

## *Bulletins*

En décembre, en mars et en juin, tu recevras un bulletin trimestriel qui t'indiquera les moyennes et les appréciations de chaque professeur. En bas du bulletin figurera le bilan du conseil de classe.

**PRONOTE :** Ce site internet te permet ainsi qu'à tes parents de suivre ta scolarité : tes notes, tes retards, tes absences, mais aussi les informations sur la vie de l'établissement.



## *Bureau de la vie scolaire*

L'un des points stratégiques du collège ! Billets de retards, mots d'absence, autorisations de sortie exceptionnelle, problème dans la cour... tu auras sûrement une excellente raison de repérer cet endroit indispensable à la vie de tout collégien.

## *Bureau du secrétariat*

C'est là que tu dois porter les documents d'inscription, de bourse... et le règlement de la scolarité et de la cantine. Attention, il y a des horaires à respecter !



## *Cantine*

Le collège dispose d'un self-service. Le nombre de demi-pensionnaires est élevé, un roulement est organisé avec plusieurs services. Chaque jour, cela tourne ! Si tu manges en premier le lundi, tu mangeras en 2<sup>e</sup> le mardi...



## *CDI*

Le CDI est le Centre de Documentation et d'Information. Le professeur documentaliste, t'apprendra à faire des recherches aussi bien parmi les différents livres, revues... que sur internet. Un lieu idéal pour se documenter, s'informer et se détendre !

## *Conseil de classe*

Chaque trimestre a lieu un conseil de classe. Il réunit le directeur, la responsable de la Vie Scolaire, ton professeur principal et les autres professeurs de la classe, deux représentants des parents d'élèves et les deux délégués élèves de la classe. L'équipe se réunit pour discuter de tes résultats scolaires, de ton comportement et de ta progression. Elle décerne des mentions (Félicitations, tableau d'honneur, encouragements...) mais aussi des avertissements (en cas de manque de travail ou de problème de comportement). Le bilan est inscrit sur le bulletin trimestriel qui est envoyé à tes parents par courrier.

# E

## Emploi du temps

Tu peux en mettre un dans ton journal de bord. En as-tu punaisé un sur le mur de ta chambre, au-dessus de ton bureau ? Comme ça, chaque soir, tu pourras préparer ton sac pour le lendemain, en y rangeant tout ce dont tu as besoin, pas plus !

Tu retrouveras les mêmes couleurs des matières dans ton emploi du temps que celles de tes protégé-cahiers.

**Emploi du temps**

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
08:00					
08:30					
Réception					
09:00					
09:30					
Pause déjeuner					
12:00					
12:30					
Réception					
13:00					
13:30					

Si l'élève est absent, personnellement, il doit cocher d'absence les jours où il mange au self

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Signature des parents

# J

## Journal de bord

On te le remet en début d'année: il sert à la fois d'outil de communication et d'agenda. Tu y liras avec ton professeur principal le règlement intérieur. Il contient aussi des billets détachables pour les retards et les absences, les grilles de bonus/malus, et le planning des semaines A et B et ton identifiant et ton code pour te connecter à **PRONOTE**. Premier objectif: ne pas le perdre! Deuxième objectif: ne pas l'oublier à la maison car il est obligatoire et en prendre soin!



# H

## *Heures de vie de classe*

Ce sont des heures spéciales avec ton professeur principal pour débattre de ce qui pourrait améliorer le fonctionnement de la classe, créer une meilleure entente entre les élèves ou avec les professeurs. On aborde aussi l'orientation, c'est-à-dire un travail sur ton projet pour l'année suivante et/ou les années à venir. Dix heures de vie de classe sont prévues dans l'année. Les élèves délégués peuvent demander qu'un sujet soit traité.

# P

## *Photo de classe*

En début d'année, tu seras sans doute photographié(e) avec ta classe et ton professeur principal. Soigne ton apparence le jour J pour avoir un beau souvenir plus tard!

# R

## *Rencontre parents-profs*

Chaque année, tes parents et toi, avez l'occasion de rencontrer tes différents professeurs. Ce sera l'occasion pour eux de dialoguer avec les enseignants sur tes réussites et tes difficultés.

## *Règlement intérieur*

Un journal de bord oublié, une bousculade dans la cour, un chewing-gum mâché en cours, un travail non fait... Ce peut être une sanction indiquée dans le règlement intérieur.



# S

## *Sac à dos ou cartable*

Cartable ou sac, il faudra le prendre solide et imperméable, car il devra transporter des livres et des cahiers... Tout au long des années collège!



## *Salle d'étude*

Quand tu n'as pas cours, tu te rends dans la salle d'étude sous la responsabilité d'un surveillant ; tu en profites alors pour réviser tes leçons et t'avancer dans ton travail dans le silence. Chaque soir, tu peux rester jusqu'à 17 h 25 pour y faire tes devoirs!

## *Salle des profs*

Attention! Espace réservé aux enseignants. C'est là qu'ils travaillent entre deux cours, boivent un café, discutent d'un élève, organisent une prochaine sortie ou corrigent leurs copies lors d'une pause entre deux cours. Chaque enseignant dispose d'un casier, où tu seras peut-être amené à déposer un contrôle oublié, par l'intermédiaire du secrétariat.

# V

## *Vêtements*

Dans notre collège, tu te dois d'avoir une tenue correcte pour venir en cours : prends le temps de bien lire le règlement intérieur pour savoir quelle tenue est acceptée!



# Les obligations du collège

## Le règlement intérieur = la "loi du collège"

C'est un texte qui rassemble les lois du collège, et qui figure dans ton journal de bord. Ces règles servent à bien vivre ensemble au collège et à y travailler correctement. Tes professeurs vont t'aider à le lire et à le comprendre. Tes parents doivent aussi en prendre connaissance.

Ensemble, vous allez devoir le signer et le respecter.



### Règlement intérieur

Le collège **Montesquieu Sainte-Marie** est un établissement catholique ouvert à tous et au sein d'un établissement d'éducation et des disciplines. Il doit favoriser la formation des citoyens en permettant :

- L'épanouissement des élèves
- L'acquisition de l'apprentissage et du savoir de l'élève
- De respecter le travail et de développer le projet de vie

Fondé sur l'engagement des valeurs éducatives de l'éducation, le présent règlement a pour but :

- Assurer l'organisation de la vie du collège
- De créer un climat de confiance et d'implication entre tous les partenaires, personnels, élèves et parents, indissociables à l'éducation et au travail.

Il s'applique à tous. Chacun est tenu d'en connaître et d'en respecter les dispositions.

#### Horaires

**Horaires de porteur à 7h30 / 7h50 / 13h00 / 17h00**  
Selon l'appelle du temps : arrivée pour les RH05 et sortie du collège à 13h20 ou 16h30 ou 17h20  
Cours : RH04 à 11h05 et 13h00 à 17h05  
Renseignements : RH05 et 13h05 à 13h10

#### Article 1 : Assiduité et ponctualité :

Les élèves arrivent en retard dès le présentoir à 19 rue Cluyts, afin de remplir un livret d'assiduité. 3 retards sont autorisés par heure de présence.  
Tout élève entré après 15 minutes de retard n'est pas autorisé à entrer en cours. Il sera sanctionné d'une heure de retenue effectuée le 9<sup>ème</sup> trimestre.  
À la signature, les élèves doivent se signaler par classe, en silence les enseignants présents au lit.

#### Assiduité

Tous absents d'un jour légal après la sanction, il est demandé aux familles d'avertir l'établissement. RH04  
À son retour, l'élève présente le justificatif de l'absence au bureau des enseignants avant d'entrer.  
Aucun élève est puni pour du collège sur la base sociale sans justification écrite validée par l'établissement.  
Le coup de feu de 10h00 pour le coup de feu de l'école Montsainte Marie de l'abbaye du Val de Grâce, comme le lit le journal le 10/04/2019 du 25 octobre 1998. **Favoriser le respect et l'engagement** après de l'histoire Montsainte Marie.

#### Article 2 : Le travail et matériel scolaire :

Les élèves doivent avoir tout leur matériel pour chaque matière tout au long de l'année, sous peine de sanction.  
Les élèves doivent remettre leur matériel dans un cartable ou dans un sac à dos réglé dans le but de respecter leurs et de leur responsabilité.  
Les élèves doivent être et signer. La carte demandée par les enseignants, un travail soigné.  
Les élèves se doivent de conserver leurs évaluations conformément classées dans un livret de l'année. L'ensemble de l'année leur doit respect.  
Hygiène : la salle de plume est un lieu de travail et de silence où l'élève peut se faire aider dans ses devoirs par les adultes référents.

#### Article 3 : Les règles de comportement :

La tenue vestimentaire :  
Les vêtements doivent être propres et adaptés.  
Les élèves doivent porter des vêtements propres. Toute tenue religieuse ou provocatrice est interdite.  
Une tenue hygiène est une marque de respect de soi et des autres. Toute tenue provocatrice et tout excès de maquillage sont interdits.  
La joggins est interdite. La tenue de sport est exclusivement réservée aux cours d'EPS. Le chargement est donc obligatoire, sauf autorisation.  
Les élèves doivent être silencieux, calmes et polis. Toute tenue provocatrice est interdite. L'établissement, les maîtres doivent obligatoirement être respectés par toutes les cours.

- Bousculades, griffes, coups, piétinements et autres bruits sont interdits.
  - Chaque élève doit avoir une tenue propre et adaptée au règlement du collège.
  - Le Collège référence à l'ensemble des lieux, salles et espaces.
  - Tout élève qui ne respecte pas ces règles sera sanctionné.
- B Les salles :**
- L'utilisation de la loi, les téléphones portables doivent être éteints et rangés avant l'entrée dans l'établissement.
  - L'établissement est un lieu de travail et de silence. Les élèves doivent être silencieux dans l'établissement.
  - Les élèves et autres personnes connectées doivent être éteints et rangés avant l'entrée dans l'établissement.
  - Les autres personnes de la liaison sont interdites dans l'établissement.
  - Les usages sont interdits, tout élève est en droit de le signaler et de le rapporter au bureau de la police.
  - Tous les objets qui ont pu être touchés sont considérés comme dangereux.
  - Tout objet dangereux est interdit.
  - L'établissement est un lieu respectueux, en cas de perte, vol ou détournement.
- C Absence des personnels :**
- La signature des personnels est obligatoire.
  - Possibilité de congé autorisé d'un établissement scolaire.
  - L'absence aux parents de vérifier la tenue éducative de leurs enfants.
  - L'absence des élèves sociaux implique le respect des personnels et de la loi.
- D Absence de l'établissement :**
- Les élèves ne doivent pas rester aux absents de l'établissement.
  - La sanction de la loi Montesquieu n'est pas en mesure de punir.
  - Les élèves doivent signaler à l'enseignant qui sera descendu à l'entrée du collège, et ce à l'heure d'entrée officielle de l'établissement.
- E Son, silence et respect des lieux :**
- Le silence est obligatoire dans tout le collège, sauf en cas de nécessité.
  - Il est interdit d'écouter et de commenter les bavardages, chuchotements, rumeurs et tout autre information, ainsi que les bruits.
  - Chaque élève est responsable de l'état des lieux, et participe des salles de classe, des toilettes, de la cour, des vestiaires et de la salle de sport.
  - Les élèves doivent signaler à l'enseignant qui sera descendu à l'entrée du collège, et ce à l'heure d'entrée officielle de l'établissement.
  - Les élèves doivent signaler à l'enseignant qui sera descendu à l'entrée du collège, et ce à l'heure d'entrée officielle de l'établissement.
- F Respect de matériel et des autres scolaires :**
- Les maîtres protègent les documents du C.D.I. qui sont présentés au personnel en présence d'un élève de classe de 2<sup>ème</sup> année.
  - Les personnels doivent être respectés et punis en cas de faute grave ou de non respect des règles de l'établissement.
- G Journal de bord :**
- Les obligations à chaque cours et pour servir de l'établissement : tout être bien soigné, écouté, tenu à l'aise sans aucun respect à l'égard personnel. Il peut être considéré à l'absence pour l'école éducation. Les parents doivent le signaler à l'enseignant et l'établissement.
  - Les usages de la loi, RH04, RH05, RH06, RH07, RH08, RH09, RH10, RH11, RH12, RH13, RH14, RH15, RH16, RH17, RH18, RH19, RH20, RH21, RH22, RH23, RH24, RH25, RH26, RH27, RH28, RH29, RH30, RH31, RH32, RH33, RH34, RH35, RH36, RH37, RH38, RH39, RH40, RH41, RH42, RH43, RH44, RH45, RH46, RH47, RH48, RH49, RH50, RH51, RH52, RH53, RH54, RH55, RH56, RH57, RH58, RH59, RH60, RH61, RH62, RH63, RH64, RH65, RH66, RH67, RH68, RH69, RH70, RH71, RH72, RH73, RH74, RH75, RH76, RH77, RH78, RH79, RH80, RH81, RH82, RH83, RH84, RH85, RH86, RH87, RH88, RH89, RH90, RH91, RH92, RH93, RH94, RH95, RH96, RH97, RH98, RH99, RH100.
  - Chaque élève est responsable de l'état des lieux, et participe des salles de classe, des toilettes, de la cour, des vestiaires et de la salle de sport.
  - Les élèves doivent signaler à l'enseignant qui sera descendu à l'entrée du collège, et ce à l'heure d'entrée officielle de l'établissement.
  - Les élèves doivent signaler à l'enseignant qui sera descendu à l'entrée du collège, et ce à l'heure d'entrée officielle de l'établissement.
- H Santé :**
- En cas de problème de santé, une présence de l'enseignant médicale au secrétariat.
- I Restauration scolaire :**
- Le règlement intérieur de l'établissement s'applique à tout.
  - Les usages de la loi, RH04, RH05, RH06, RH07, RH08, RH09, RH10, RH11, RH12, RH13, RH14, RH15, RH16, RH17, RH18, RH19, RH20, RH21, RH22, RH23, RH24, RH25, RH26, RH27, RH28, RH29, RH30, RH31, RH32, RH33, RH34, RH35, RH36, RH37, RH38, RH39, RH40, RH41, RH42, RH43, RH44, RH45, RH46, RH47, RH48, RH49, RH50, RH51, RH52, RH53, RH54, RH55, RH56, RH57, RH58, RH59, RH60, RH61, RH62, RH63, RH64, RH65, RH66, RH67, RH68, RH69, RH70, RH71, RH72, RH73, RH74, RH75, RH76, RH77, RH78, RH79, RH80, RH81, RH82, RH83, RH84, RH85, RH86, RH87, RH88, RH89, RH90, RH91, RH92, RH93, RH94, RH95, RH96, RH97, RH98, RH99, RH100.

# Règlement

*Voici quelques repères qui étaient sûrement déjà en application dans ton école !*

- ☑ Tu viens au collège dans une tenue correcte.  
Le jogging ne sera accepté qu'en cours d'EPS.
- ☑ Tu respectes les horaires.
- ☑ Tu dois transporter ton matériel dans un cartable rigide.
- ☑ Dès que la sonnerie retentit, tu te ranges dans la cour sous le numéro de la salle dans laquelle tu dois te rendre.
- ☑ Tu n'apportes pas au collège d'objets nuisibles ou dangereux ; ton téléphone portable doit être éteint et rangé. C'est la loi !
- ☑ Tu ne dois pas manger dans l'établissement.
- ☑ Tu enlèves ta casquette, ton bonnet dès que tu rentres au collège et tu veilles à retirer ton manteau lorsque tu es dans la classe.
- ☑ Tu ne circules pas dans les couloirs en dehors des montées ou descentes dues au changement de salle. Tu ne cours pas lorsque tu te déplaces.
- ☑ Lorsque tu entres dans une classe, tu attends debout et calmement, que le professeur te demande de t'asseoir.

# Que dois-je faire si ?



## *Je suis perdu(e) ?*

Je consulte mon emploi du temps et je demande à un surveillant ou à un autre adulte du collège de m'indiquer comment je peux gagner rapidement le lieu où je dois aller.

## *Je suis en retard ?*

Je me rends à l'entrée située 19 rue Clovis (porte blanche). Je sonne et en entrant je présente mon journal de bord pour obtenir un billet de retard (blanc) complété dans mon journal de bord avec le motif de mon retard. Je vais en étude. Si j'ai plus de 15 minutes de retard, j'y reste, et je rejoins alors ma classe au prochain cours, où je présente mon billet au professeur. Le soir à la maison, mes parents doivent signer ce billet. Le lendemain, je le rapporte au bureau de la Vie Scolaire.

## *Je suis absent ?*

Mes parents préviennent le collège par téléphone le plus tôt possible au numéro **09 67 77 21 59**. Ils doivent aussi compléter un billet-absence (bleu) dans mon journal de bord. Dès mon retour, je passe avant le premier cours au bureau de la Vie Scolaire pour présenter mon billet d'absence. Je rattrape les cours que j'ai manqués (leçons et exercices) à l'aide d'un camarade de classe ou de Pronote.

## *Je ne me sens pas bien dans la journée ?*

Après en avoir demandé l'autorisation à mon professeur ou à un surveillant, je me rends au bureau des surveillants muni de mon journal de bord. Selon mon état de santé, l'établissement peut alors me renvoyer en classe, ou appeler mes parents pour qu'ils viennent me chercher.



## ***J'ai une dispense d'EPS ?***

Je la montre dès le début du cours à mon professeur d'EPS. J'assiste quand même au cours ; le professeur me confie alors des tâches adaptées à ma situation.

## ***Je souhaite aller au CDI pendant une heure d'étude ?***

En début d'heure, je demande l'autorisation au surveillant de l'étude. Je reste au CDI jusqu'à la fin de l'heure.

## ***J'ai un problème avec mon casier ?***

J'en parle à un surveillant.

## ***Je suis gêné par un autre élève (en classe ou dans la cour) ?***

J'en parle, sans tarder, à un adulte en qui j'ai confiance (mon professeur principal, un surveillant ou Mme Jeanne...) qui m'aidera à faire cesser ce problème.

## ***J'ai des soucis dans ma famille ?***

Je peux en parler à un adulte du collège en qui j'ai confiance ; le professeur principal et Mme Jeanne sont plus particulièrement là pour m'aider. Ils sont liés par le secret professionnel et ne raconteront pas au collège ce qui me soucie. Je peux aussi rencontrer le psychologue scolaire.

## ***Je souhaite parler ou déposer un document à un enseignant dans la journée ?***

Je peux frapper à la porte de la salle des professeurs et effectuer ma demande auprès de l'enseignant qui m'accueillera.





# Les 5 clés de ta réussite



## 1 *Un max de confiance en toi*

**Difficile l'année à venir ?** Dis-toi que si tu en es arrivé là, c'est que tu en es capable ! Rappelle-toi que ton travail, tes professeurs vont t'y aider ! Tu stresses un peu ? C'est normal ! Le bon stress donne de l'énergie pour redoubler d'efforts !

## 2 *Tes oreilles grandes ouvertes en cours*

**Eh oui, tes oreilles servent à écouter !** En classe, sois présent à 100 %. Un cours bien suivi est déjà à moitié appris !

## 3 *Des alliés bien utilisés*

**Le premier ?** Ton agenda, où tu notes tes devoirs. Avant de te mettre à travailler chez toi, lis-le attentivement !

**Le deuxième ?** Ton emploi du temps affiché au-dessus de ton bureau, te servira à vérifier si tu n'as rien oublié !

## 4 *Une mémoire entraînée*

**Ce qu'elle adore ?** La répétition. Ce qu'elle déteste ? Le par cœur la veille d'un contrôle ! Là, c'est l'oubli 100 % garanti.

## 5 *Des élans de curiosité*

Imaginer des questions à poser en cours, interroger tes parents sur l'actualité ou leur raconter ce que tu apprends au collège.

**Tout cela rend ton travail plus intéressant.**



Le collège Montesquieu fait partie de l'ensemble scolaire Jeanne d'Arc



[www.montesquieu-saintemarie.fr](http://www.montesquieu-saintemarie.fr)

19, rue Clovis – 76600 LE HAVRE

Tél. 02 35 42 48 91

[secretariat@montesquieu-saintemarie.fr](mailto:secretariat@montesquieu-saintemarie.fr)